

DESTINATAIRES : Exploitants de résidences privées pour aînés (RPA)
Ressources intermédiaires SAPA représentées par l'ARHIQ
Ressources de type familial représentées SAPA par le RRRMCQ-SCFP
Représentants des organismes représentatifs ARIHQ
Représentants des associations représentatives RRRMCQ-SCFP
Isabelle Courchesne, conseillère-cadre responsable du suivi des usagers en ressource non institutionnelle (RNI) et en résidence privée pour aînés (RPA) rive sud, intérim
Jessie Gagnon, conseillère-cadre responsable du suivi des usagers en ressource non institutionnelle (RNI) et en résidence privée pour aînés (RPA) rive nord, intérim

EXPÉDITRICES : Chantale Paré, chef de service des relations contractuelles des RNI et RPA – SAPA-DP, Rive-Sud
Isabelle Dion, chef de service des relations contractuelles des RNI et RPA – SAPA-DP, Rive-Nord

DATE : 11 avril 2022

OBJET : **COVID-19 – Mise à jour directive ministérielle DGCRMAI-004**


Le MSSS a procédé à la mise à jour de la directive concernant l'application des mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) pour les admissions, les transferts ainsi que la gestion des cas et des contacts dans les milieux visés dans le contexte de la circulation du variant Omicron (DGCRMAI 004).

Le CIUSSSMCQ a procédé également à la mise à jour des annexes concernant cette directive. Ainsi, pour les résidents en unités de soins en RPA et les RI SAPA, il est important de se référer à l'annexe 1B. Pour les résidents en unité régulière, se référer à l'annexe 2. L'annexe 1A ne vous a pas été acheminé, car il concerne les mesures d'isolement pour la clientèle en UCDG, URFI et CHSLD.

Consignes lors d'un cas positif à la COVID-19 en dehors d'une période d'éclosion :

Pour les ressources du Centre-du-Québec :

Si un résident ou un employé est déclaré positif en dehors d'un suivi déjà en cours avec le milieu, il est important d'aviser le soutien à domicile (SAD) immédiatement :

- Heures ouvrables:
 - Joindre le SAC habituel de votre territoire pour l'aviser de la situation.
- Jours fériés, fins de semaine et soirée:
 - Joindre la ligne de soutien infirmier RI-RPA pour aviser de la situation :
 819-693-3620.

Pour les ressources de la Mauricie :

Si un résident ou un employé est déclaré positif en dehors d'un suivi déjà en cours avec le milieu, il est important d'aviser le soutien à domicile (SAD) immédiatement :

- Heures ouvrables: acheminer un courriel à l'adresse électronique correspondant à votre territoire :
 - ☑ Trois-Rivières :..... 04depistagecovidtr@ssss.gouv.qc.ca
 - ☑ Énergie : 04depistagecoviden@ssss.gouv.qc.ca
 - ☑ Maski : 04depistagecovidmsk@ssss.gouv.qc.ca
 - ☑ HSM : 04depistagecovidhsm@ssss.gouv.qc.ca
 - ☑ VB : 04depistagecovidvb@ssss.gouv.qc.ca

- Jours fériés, fins de semaine et soirée: joindre la ligne de soutien infirmier RI-RPA pour aviser de la situation. Voici les coordonnées :
 - ☑ RLS Énergie:..... ☎ 819-852-7312
 - ☑ RLS Vallée-de-la-Batiscan – secteur Mékinac :..... ☎ 418-365-8437
 - ☑ RLS Vallée-de-la-Batiscan – secteur Des Chenaux . ☎ 418-507-6117
 - ☑ RLS Maskinongé:..... ☎ 819-693-3211
 - ☑ RLS Trois-Rivières: ☎ 819-668-8342
 - ☑ RLS Haut-St-Maurice: ☎ 819-676-2352

2- Rappels :

- Les commandes de matériel de protection (EPI) se font à l'adresse : 04epicovidpartenaires@ssss.gouv.qc.ca. Vous recevrez un courriel vous confirmant le moment ainsi que le lieu où récupérer votre commande.

- Il est essentiel de poursuivre les actions afin de prévenir le déconditionnement. Pour ce faire, pour ce faire, n'hésitez pas à vous référer aux outils se retrouvant sur notre site WEB ou à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/prevenir-deconditionnement-chez-aines-en-contexte-de-pandemie>

- N'oubliez pas de consulter régulièrement notre document questions/réponses que vous retrouvez sur notre site WEB. <https://ciusssmq.ca/covid-19/rpa-et-ri-rtf-covid-19/>

Nous vous remercions de votre collaboration.